

L'Analyse de pratiques : Une méthode au service du développement des compétences en situation de travail



Mise à jour 03/2025

Réf AF06A

Dans un secteur où l'humain est au cœur des interventions, les professionnels font face à des situations complexes, émotionnellement et éthiquement engageantes.

L'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP) et la supervision offrent un espace de réflexion et de prise de recul, permettant de :

- Développer une posture réflexive et une prise de recul sur les situations vécues
- Améliorer la cohérence et l'harmonisation des pratiques au sein des équipes
- Favoriser la gestion du stress et la prévention du burn-out
- Consolider la qualité de l'accompagnement et l'adaptation aux besoins des usagers
- Renforcer la cohésion et la communication au sein des équipes

Objectifs de l'APP et de la Supervision

- ◆ Offrir un cadre structuré pour analyser collectivement les pratiques professionnelles
- ◆ Identifier les enjeux relationnels et émotionnels liés aux accompagnements
- ◆ Permettre aux équipes de mutualiser leurs expériences et d'enrichir leurs compétences
- ◆ Faire émerger des solutions concrètes et adaptées aux réalités du terrain

Le déroulement d'une séance d'Analyse de Pratiques Professionnelles :

Les séances sont adaptées aux besoins de chaque structure et s'appuient sur des situations réelles vécues par les équipes. Elles se déroulent sous la forme de :

- ◆ Séances collectives : travail en groupe animé par un intervenant spécialisé
- ◆ Échanges interactifs : analyse de situations, apports méthodologiques et théoriques
- ◆ Confidentialité et bienveillance : un cadre garantissant un partage libre et constructif
- ◆ Production de pistes d'actions concrètes : réflexion collective pour améliorer les pratiques

Formats possibles :

- ◆ Séances hebdomadaires de 2 heures
- ◆ Séances mensuelles de 4 heures
- ◆ Séances trimestrielles de 6 à 7 heures
- ◆ Intervention sur mesure en fonction des besoins spécifiques

Les bénéfices pour votre établissement

- ◆ Une équipe plus soudée et engagée
- ◆ Un meilleur climat de travail et une prévention de l'épuisement professionnel
- ◆ Une montée en compétences grâce à l'échange de bonnes pratiques
- ◆ Une amélioration de la qualité des prises en charge et de l'accompagnement des usagers
- ◆ Une valorisation du travail des professionnels et une fidélisation des équipes

- ☑ Compatible avec les exigences qualité (HAS, Qualiopi, ARS...)
- ☑ Un investissement sur le long terme pour la qualité des soins et le bien-être des équipes

- Optimiser les pratiques,
- Renforcer la cohésion d'équipe et
- Prévenir l'usure professionnelle



Public : Professionnels des établissements de santé et médico-sociaux



Pré-requis : Ateliers en français, maîtrise de la langue française



Durée et fréquence : à définir



Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur/trice spécialisé(e) dans le secteur médico-social et le handicap



Nombre de participants
De 4 à 8 personnes



Matériel nécessaire à l'intervenant(e)
Aucun

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Echanges et partage d'expérience et de pratiques des participants
- Etudes de cas et mises en situation
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès
de 2 à 5 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé en fonction de la fréquence et du nombre de séances

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélien Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

